



FORMATIONS
UNIVERSITAIRES
DROIT

DIPLÔME
D'UNIVERSITÉ (DU)
DROIT

DES RISQUES PSYCHO-
SOCIAUX À LA QUALITÉ
DE VIE ET DES CONDITIONS
DE TRAVAIL



En partenariat avec :



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU*) - DROIT

DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX À LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL



Les risques psychosociaux constituent toujours un des grands enjeux de santé au travail tant en raison du coût humain que du risque réglementaire ou du coût économique.

Ces troubles concernent toutes les entreprises. Le contexte de crise économique, de réformes et de réorganisations permanentes participe à ce mal être au travail dont les aspects et les conséquences sont variables selon les individus et les organisations.

Face à ces risques professionnels ayant une dimension psychologique, la réponse longtemps envisagée s'est limitée à une approche individuelle en favorisant une meilleure gestion du stress par les professionnels concernés.

Or, celle-ci est insuffisante.

On constate que beaucoup de tensions à l'origine de troubles psychosociaux ne sont pas causés par des problèmes uniquement individuels. En général, si la perception des réalités de l'entreprise par un salarié est un processus subjectif, le partage de cette perception par plusieurs ou par l'ensemble des salariés en fait un constat objectif voire une réalité de l'entreprise. L'argument de la subjectivité pour refuser des constats de tensions psychosociales ne tient donc pas la route car elle viserait à ignorer tout simplement la réalité psychosociale d'une entreprise.

Une approche pluridisciplinaire tant organisationnelle que collective doit ainsi compléter l'approche individuelle afin de développer une démarche de prévention.

Les interventions en prévention des problèmes psychosociaux au travail répondent généralement à des problèmes d'ordre organisationnel. Et si l'organisation n'est pas nécessairement la cause des problèmes psychosociaux au travail, elle fait toujours partie des solutions. L'objectif de la démarche de prévention est de réduire les tensions et de les réguler à ce niveau.

Les organisations se sont appropriées la notion de prévention de manière très variable. On voit se développer, chez certaines, des politiques de qualité de vie au travail. Au-delà du changement de sémantique comment comprendre la distinction, l'opposition et la complémentarité entre les deux notions ?

Le (DU*) *Des risques psycho-sociaux à la qualité de vie et des conditions de travail* vise à prendre en compte cette évolution du contexte afin d'éclairer les acteurs, nombreux et de profils variés, qui participent à la prise en compte de ces questions dans l'entreprise et les administrations.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Les objectifs de ce Diplôme d'Université (DU*) sont de donner à travers un cursus en 4 modules les compétences et outils aux candidats pour :

- comprendre le phénomène des risques psycho-sociaux et leur complexité ;
- comprendre le lien entre les risques psycho-sociaux et la qualité de vie et des conditions de travail ;
- connaître la réglementation applicable ;
- impliquer les acteurs clés pour une prévention et une animation efficace ;
- identifier les responsabilités encourues ;
- identifier les facteurs de risque psycho-social au sein de son établissement ou de son unité ;
- développer une méthodologie d'intervention adaptée aux risques psycho-sociaux ;
- développer une approche collective des risques psychosociaux pour les prévenir ;
- développer une politique de qualité de vie et des conditions de travail au sein de son entreprise.

ENSEIGNANTS ET ENSEIGNEMENT

Les cours théoriques sont dispensés à Luxembourg, en présentiel et en partie à distance, en soirée et les vendredis et samedis.

Les cours sont dispensés par quelques professionnels, des enseignants/enseignants-chercheurs de l'équipe de l'Université Paris Panthéon-Assas ainsi que par des experts locaux, afin d'intégrer les aspects socioéconomiques et juridiques/réglementaires luxembourgeois dans le cursus.

La langue d'enseignement est le français.

PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est ouverte à des cadres impliqués dans la prévention des risques psycho-sociaux pouvant justifier d'un niveau BAC +3 ou d'une expérience professionnelle probante au sein de l'entreprise.

ADMISSION

- Accès sur dossier pour les titulaires d'un diplôme de niveau bac +3 (180 ECTS) ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle probante.
- L'admission définitive sur base du dossier de candidature est prononcée par un jury.

* Il s'agit d'un diplôme attestant des connaissances dans la matière étudiée, mais le Diplôme universitaire ne correspond ni à un diplôme de Bachelor, ni à un diplôme de Master selon le système de Bologne, et ne peut dès lors pas donner lieu à une inscription au registre des titres au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.





PROGRAMME**

Le cursus complet en formation continue de ce (DU*) est organisé sur une période d'un an.

Le diplôme sera délivré par l'Université Paris Panthéon Assas aux candidats ayant suivi les 4 modules.

Le cursus totalise 123,5 heures de cours.

MODULES DE FORMATION

MODULE 1 – PRÉSENTATION DES RPS ET DE LA QVCT, 2 NOTIONS COMPLEXES ET COMPLÉMENTAIRES

- Introduction à la formation. Objectifs et contenu du diplôme
- Introduction à la santé au travail
- RPS, QVCT : Définitions, origines, rapports

MODULE 2 – INTERVENIR SUR LES RPS ET LA QVCT : DES APPROCHES DISCIPLINAIRES COMPLÉMENTAIRES

- Clinique de l'activité
- L'intervention psychosociologique dans le cadre des RPS
- Formalisation d'une proposition d'intervention
- Psychodynamique du travail
- Analyse de pratiques
- Présentation des exposés – travaux de groupes

MODULE 3 – ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE DES RPS ET DE LA QVCT

- Obligation de prévention des RPS : actes et acteurs de l'évaluation
- Accompagnement de la victime de RPS
- Négociation d'un accord QVCT
- Responsabilité des auteurs de RPS
- Obligation de traitement des RPS : accompagnement et réévaluation
- La place du CSE
- Préparation à l'examen

MODULE 4 – RPS ET QVCT : TÉMOIGNAGES ET POINTS DE VUE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

- Le document unique d'évaluation des risques professionnels
- L'enquête harcèlement
- Le traitement des crises
- Une démarche de prévention, l'approche de l'ANACT en France
- Souffrance et travail
- Bilan de la formation

CERTIFICATION

La formation est sanctionnée par le « Diplôme d'Université (DU*) – Droit : Des risques psycho-sociaux à la qualité de vie et des conditions de travail », émis par l'Université Paris-Panthéon-Assas, sans mention du lieu de formation.

EN UN COUP D'ŒIL

Durée de la formation : 1 an en formation continue

Lieu : au Luxembourg en semaine en soirée et les vendredis et samedis

Début de la formation, inscription et conditions générales : www.LLCC.lu
Rubrique : Formations universitaires

Frais d'inscription : **4 700 €**
(Le participant à la formation et son employeur peuvent profiter d'aides financières, le cas échéant.)

DEMANDE
DU DOSSIER DE
CANDIDATURE :



** Programme non-contractuel et susceptible de modifications.

LE PARTENAIRE



UNIVERSITÉ PARIS PANTHÉON-ASSAS

L'Université Paris Panthéon-Assas, héritière de l'ancienne Faculté de droit de Paris, est la plus importante université de droit française. Si le droit occupe une place de choix, d'autres disciplines participent à sa vocation d'excellence : la science politique, les sciences économiques, la gestion, l'information et la communication.

Depuis plusieurs années, l'Université développe des formations conjointes avec des partenaires étrangers et délivre des masters intégrés : par exemple avec les universités de Cambridge, Munich, Berlin, Fribourg, Rome ou Barcelone.

La diversité des partenariats possibles au sein de l'Alliance Paris Universitas permet d'adapter l'offre de formation aux besoins des milieux professionnels, de créer des conditions plus favorables à la recherche scientifique, d'améliorer le rayonnement international.

L'Université Paris Panthéon-Assas accueille environ 19 000 étudiants en droit et science politique, économie et gestion, information et communication et propose plus de 73 formations professionnelles, continues et apprentissages.

Depuis 1996, l'Université Paris II développe des formations francophones délocalisées au sein d'universités partenaires en Europe, en Amérique latine, en Chine et au Moyen-Orient.

**YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE.**



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

LA CSL : UNE STRUCTURE INDISPENSABLE POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES SALARIÉS

La Chambre des salariés (CSL), créée suite à l'introduction du statut unique, compte plus de 630 000 ressortissants. Elle joue un rôle de consultation et de réflexion dans la procédure législative du pays. Son avis est requis pour tous les projets de loi touchant ses ressortissants avant le vote définitif par la Chambre des députés.

Elle élabore des publications sur des dispositions légales en matière de droit du travail, de droit de la sécurité sociale. Elle publie des prises de position et des avis sur des sujets économiques et sociaux et organise des conférences publiques en relation avec le monde du travail.

La CSL nomme les représentants des salariés et des retraités qui siègent au sein de la Caisse nationale de santé, de la Caisse nationale d'assurance pension, du Tribunal du travail et des juridictions de la sécurité sociale.

Elle propose des formations aux représentants du personnel dans son Centre de formation et de séminaires (CEFOS) à Remich.

La formation continue pour adultes est une activité principale de la CSL. Le Luxembourg Lifelong Learning Centre (LLLC), son centre de formation, offre un grand panel de cours du soir, de séminaires, de formations universitaires, de formations spécialisées et de certifications professionnelles.

Les formations proposées par le LLLC se déroulent dans le bâtiment de la CSL à Bonnevoie situé à proximité directe de la gare de Luxembourg et facilement accessible via les transports publics.



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

Avec plus de 12 000 inscriptions par an, le LLLC se positionne comme l'un des plus grands offreurs de formation continue pour adultes du Luxembourg.

Il propose aux salariés une large gamme de formations à des prix compétitifs menant à des diplômes et certifications reconnus.

SON OFFRE

- Cours du soir
- Séminaires
- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires - Option Littéraire (DAEU-A)
- Formations universitaires
- Formations spécialisées
- Formations pour seniors
- Certifications



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

2-4, rue Pierre Hentges
L-1726 Luxembourg
B.P. 1263
L-1012 Luxembourg
T +352 27 494 600
formation@LLLC.lu
www.LLLC.lu